



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 juin 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame JUILLARD-RANDRIAN

Convocation envoyée le 12 juin 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Catherine MINAUX
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Céline TONOT	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Régis PETITBOULANGER
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Frédéric GOULIER	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Nathalie BERTILLON
Madame Catherine PETITJEAN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent GOBET	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Didier RELOT
Madame Monique BAYARD		Monsieur Alexandre HEDDAR

Membres absents :

Monsieur Ludovic GAFFET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Adrien GUENE	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Agnès BILLIET pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

Association Initiative Côte-d'Or – Demande de subvention 2026

L'association Initiative Côte-d'Or est l'une des 8 plateformes régionales du réseau Initiative en Bourgogne-Franche-Comté, fondée en 2001 par la Caisse des Dépôts et Consignations, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Conseil Départemental de Côte-d'Or et le Conseil Régional de Bourgogne.

Depuis 2001, l'association joue un rôle majeur dans le développement économique local, en renforçant l'accompagnement financier des porteurs de projets et l'animation du réseau entrepreneurial.

Le réseau Initiative a pour objectif de détecter, accompagner et soutenir les projets de création, de reprise et de développement d'entreprises sur le territoire. Il s'appuie sur un modèle fondé sur le prêt d'honneur à taux zéro, facilitant l'accès au financement bancaire et renforçant la pérennité des entreprises.

L'association, composée de 13 administrateurs, s'appuie sur 324 bénévoles engagés dans les comités d'agrément et le parrainage des porteurs de projets. Elle est reconnue pour son expertise et son effet de levier important auprès des partenaires bancaires et institutionnels.

Les résultats consolidés 2025 confirment une activité particulièrement dynamique sur le territoire de Dijon métropole :

- 159 projets accompagnés ;
- 106 projets financés ;
- plus de 200 emplois soutenus ;
- 2 269 500 € de prêts à taux zéro + aides régionales instruites ;
- un taux de pérennité des entreprises à trois ans de 92 %.

Dans le cadre de ses outils financiers, Initiative Côte-d'Or mobilise des fonds de prêts auprès de divers partenaires (Europe, État, collectivités locales et financeurs privés) représentant plus de 5 700 000 €. Ces ressources sont complétées par les engagements de Bpifrance et l'instruction des dispositifs d'aides aux TPE pour le compte de la Région.

Pour l'exercice 2026, le budget de fonctionnement prévisionnel de l'association s'élève à 440 220 €, selon le plan de financement annexé. Par courrier en date du 8 avril 2026, l'association Initiative Côte-d'Or a sollicité le renouvellement du soutien de Dijon métropole à hauteur de 60 000€.

L'année 2025 a confirmé la pertinence de son action avec des résultats positifs sur le territoire, malgré un resserrement des critères d'entrée visant à concentrer les moyens sur les projets les plus aboutis. Cette évolution a permis une amélioration du taux de transformation et une meilleure efficacité de l'accompagnement.

Les engagements 2025 ont ainsi été tenus, avec une répartition des activités correspondant à 45% de projets en reprise et 55 % en création.

Afin de permettre à l'association de poursuivre et consolider ses actions, il est proposé de renouveler la subvention de 60 000 € pour 2026. Ce montant représente environ 14 % du budget de fonctionnement de l'association.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- **d'attribuer** une subvention de 60 000 € au titre de l'exercice 2026 à l'association Initiative Côte-d'Or selon les modalités définies dans la convention de financement à établir ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN

POUR : 39

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 4 PROCURATION(S)